



Procuration pour l'Assemblée Générale Extraordinaire

Je soussigné (e)

Membre de l'association Grainaille, dont le siège social est Le Bourg, 43230 JAX , donne, par la présente, tous pouvoirs à :

M./Mme/Mlle

demeurant à

pour me représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire de ladite association, qui aura lieu à CHASTENUUEL dans la salle des fêtes le 26 septembre 2020 à 13 heures 30 à l'effet de délibérer sur l'ordre mentionné sur la convocation.

En conséquence, l'autorise à prendre connaissance de tous les documents, à participer à toutes les discussions et délibérations, à prendre part à tous votes et, plus généralement, à faire le nécessaire. Je confirme être à jour de mes cotisations à l'association.

Fait à..... le

Signature du membre de l'association précédée de la mention " bon pour pouvoir "

PM : pas plus de 2 pouvoirs par personne